

Île-de-France, Hauts-de-Seine  
Sèvres  
1 parvis Charles de Gaulle

## Lycée-pilote de Sèvres (actuel collège)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA92000589  
Date de l'enquête initiale : 2020  
Date(s) de rédaction : 2022  
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : lycée  
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2020, AC, 474, 497

### Historique

#### **HISTORIQUE ET PROGRAMME : LE PREMIER LYCEE-PILOTE DE FRANCE**

##### **Des lendemains qui déchantent : un enseignement du Second Degré en crise après la guerre**

En 1945, au lendemain du conflit, l'enseignement du Second Degré (collèges et lycées) se trouve dans une situation précaire du point de vue de ses installations matérielles : aux 65 établissements déjà condamnés en 1939 pour leur vétusté et leur insalubrité, viennent s'ajouter 44 autres à reconstruire en partie ou en totalité, 120 profondément endommagés jusque dans leur gros œuvre et plus de 400 pillés à des degrés divers et réclamant une restauration intérieure.

Mais ce constat peine à masquer une autre réalité, celle-ci plus alarmante : le manque criant de lycées neufs pour répondre aux besoins d'une population scolaire en constante augmentation. En 1951, Marcel Peschard, inspecteur général de l'Instruction Publique, estime nécessaire, rien que pour le département de la Seine, la construction rapide d'au moins 25 lycées, dont 5 de garçons et 20 de jeunes filles[1]. Acquisée depuis la loi du 9 août 1936[2], la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ans, combinée au baby-boom de l'après-guerre et à l'accession des filles au baccalauréat[3], provoque un afflux massif d'élèves vers les petites classes des lycées[4]. Leurs demandes sont souvent refusées ou suspendues à l'obtention d'une note moyenne minimale à un examen d'entrée que les établissements se voient contraints d'organiser face à l'insuffisance des places disponibles. Quant aux grandes classes, elles ne sont pas mieux loties : leurs effectifs avoisinent les 70 élèves et elles doivent également rejeter de trop nombreuses candidatures faute de locaux assez vastes. Face à la gravité de cet état des lieux, il faut donc « *relever les ruines, reconstruire du neuf à la place du vétuste, créer des établissements nouveaux* » mais au-delà, « *promouvoir des conceptions d'avant-garde* » : « *il ne saurait être question de perpétuer la formule des lycées-couvents, avec leurs cours étroites encloses de hautes murailles, leurs bâtisses imposantes et sévères, leurs couloirs sombres desservant des classes inconfortables* », il est impératif de « *concevoir une formule susceptible d'être offerte à un pays qui se relève avec la vigueur d'une jeunesse retrouvée* »[5].

##### **Vers une nouvelle pédagogie**

Car à l'exigence de rebâtir et cela massivement et différemment pour résorber « *l'explosion scolaire* »[6], vient se greffer un extraordinaire élan en faveur d'une pédagogie nouvelle.

Ce dernier trouve sa source dans le divorce de plus en plus dénoncé entre l'enseignement scolaire et la vie – « *l'école semble un milieu clos, imperméable aux expériences du monde* »[7] - rendu encore plus flagrant par les plaies béantes laissées par la guerre dans les consciences. L'enseignement est accusé de méconnaître dans l'élève le futur citoyen ; or il s'agit, après le choc des combats, non seulement de lui léguer un socle de connaissances, mais surtout d'en faire un individu responsable et engagé, « *prêt à affronter ce qui n'a jamais été* » selon la formule de Paul Valéry[8]. Nommé

directeur de l'Enseignement du Second degré le 1<sup>er</sup> janvier 1945, Gustave Monod reconnaîtra cette expérience fondatrice de la guerre – celle des tranchées de la Première Guerre mondiale qui le marqueront jusque dans sa chair[9] puis celle de résistant de la première heure en 1939-1945 - dans sa réflexion d'enseignant et de réformateur : « *j'ai été mêlé à la grande foule car, pendant les quatre années de la guerre de 1914, j'ai été soldat de deuxième classe, c'est-à-dire tout proche du plus humble. C'est la plus profonde expérience humaine que j'ai eue à traverser [...] j'ai trouvé parmi mes camarades de section des trésors de cœur, de caractère, d'intelligence aussi, que les études primaires n'avaient pas mis à jour et que les circonstances de la guerre révélaient [...] j'aspire donc à une pédagogie qui irait au-devant des possibilités humaines que chacun porte en soi [...] qui donnerait à chacun la possibilité de s'élever* »[10].

À la Libération, les conditions sont réunies pour que cette aspiration à un enseignement à la fois démocratisé dans son accès et recentré sur les aptitudes de chaque élève, formulée durant l'entre-deux-guerres par les « Compagnons de l'Université nouvelle »[11] et les tenants de « l'Éducation nouvelle »[12], trouve son aboutissement dans un ambitieux projet, plus tard rebaptisé « plan Langevin-Wallon » – du nom des deux présidents successifs – Paul Langevin puis Henri Wallon[13] – nommés à la tête de la Commission ministérielle d'études pour la réforme de l'enseignement instaurée le 8 novembre 1944 par le ministre de l'Éducation nationale, René Capitant[14].

Composée de sommités intellectuelles, parmi lesquelles l'historien Lucien Febvre fondateur des *Annales* ou le latiniste Marcel Durry, mais aussi des directeurs du ministère (dont Gustave Monod pour le Second Degré) et d'enseignants, elle se met rapidement au travail, au rythme d'une séance hebdomadaire (elle en tint soixante-huit au total). Malgré la maladie puis le décès de Paul Langevin en 1946, elle remet son rapport final le 19 juin 1947. Bien que rapidement condamné par un contexte économique difficile et surtout par un manque de soutiens politiques[15], le plan Langevin-Wallon, devenu « *un testament plus qu'un programme* » [16], va toutefois connaître une application concrète : l'expérience des classes nouvelles, instituée dans l'enseignement du second degré simultanément aux travaux de la commission[17].

Gustave Monod[18], directeur de l'Enseignement du Second degré, est le principal artisan de ces classes nouvelles, qui constituent alors une « *réfiguration* »[19] de la réforme à venir. Il s'agit, au sein d'un second degré réorganisé en deux cycles – le premier dit « *d'orientation* » (de 11 à 15 ans) comprenant des matières de base faisant l'objet d'un enseignement commun et une gamme variée d'options allant de l'apprentissage des langues mortes à des travaux manuels, et le second qualifié « *de détermination* » (de 15 à 18 ans), consacré à la formation du citoyen et du travailleur, divisé en trois branches, pratique, professionnelle et technique – de mettre en place de nouveaux principes de fonctionnement :

- Les classes, parfois mixtes, sont à effectifs réduits, limités à vingt-cinq élèves volontaires pour rendre l'enseignement collectif plus actif et plus individualisé ;
- Chaque classe est confiée à une équipe pédagogique resserrée qui, grâce à la tenue de conseils de classe réguliers, peut mettre en commun ses observations sur les élèves et adapter les objectifs de chacun au plus près de ses aptitudes ;
- La discipline est en partie prise en charge par les élèves eux-mêmes : « *à la discipline autoritaire et distante, imposée du dehors, on a voulu substituer un régime de discipline consentie, voulue et organisée partiellement par les enfants ; il s'agit en premier lieu de faire tomber toutes les barrières de faux respect et surtout de crainte qui donnent à l'élève une attitude artificielle, composée, quand ce n'est pas hypocrite et ce réflexe de défense à l'égard de l'adulte tout-puissant qui ne permet guère une action efficace de l'éducateur* »[20] ;
- Par souci d'une « *éducation intégrale* », on introduit, à côté des disciplines intellectuelles et de l'éducation physique, de l'éducation artistique (plastique, musicale et théâtrale), des travaux manuels éducatifs (céramique, couture, métaux en feuilles, reliure...) et « *l'étude du milieu* »[21] ;
- L'emploi du temps quotidien est divisé en deux parties bien distinctes : le matin, les apprentissages fondamentaux (français, instruction civique et morale, langues vivantes, histoire et géographie, mathématiques, sciences d'observation) et l'après-midi, les autres enseignements (latin, étude du milieu, éducation physique, travaux manuels, dessin, musique, expression théâtrale) ;
- Professeurs et élèves ont recours aux « *méthodes actives* » comme procédé d'acquisition des connaissances : travail dirigé collectif ou individuel, mobilisation de l'effort et de la volonté d'apprendre, sollicitation des centres d'intérêt.
- Le lien avec les familles est renforcé par de fréquentes réunions[22].

Derrière ces classes nouvelles se dessine en creux une idée maîtresse : celle « *qu'aucun enfant ne perde sa chance de devenir tout ce qu'il peut être, au bénéfice autant de l'individu que de la société* »[23].

Gustave Monod annonce leur création dès le 2 juillet 1945 dans une note adressée aux chefs d'établissements puis précise les modalités de leur instauration dans une circulaire du 20 août 1945, qui sera suivie de nombreuses autres[24]. En octobre 1945, ce sont près de 150 sixièmes nouvelles qui ouvrent leurs portes sur l'ensemble du territoire, avant que l'expérience ne soit progressivement étendue aux cinquièmes, quatrièmes et enfin troisièmes à la rentrée 1949 : on dénombre alors 844 classes nouvelles réparties dans 199 établissements différents.

### **La fondation du Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) à Sèvres**

Leur élaboration résulte d'un processus de concertation étroite entre l'administration du Ministère de l'Éducation nationale et les enseignants : c'est à cette fin que sont organisés des stages de formation, dans chaque académie comme au plan national, pour les professeurs désireux de s'inscrire dans cette démarche pionnière. Le premier a lieu au Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP) de Sèvres du 17 au 27 septembre 1945. Car pour mener à bien l'expérience des classes nouvelles et la diffuser dans toute la France, Gustave Monod manifeste le besoin d'un « *lieu qui soit un centre*

*de rencontres et d'échanges, qui permette de fédérer les enseignants et de leur faire partager une même conception de la pédagogie dans un cadre d'emblée ouvert sur les expériences étrangères et les autres systèmes éducatifs* »[25].

A son initiative, le CIEP voit ainsi le jour dès juin 1945 comme section spéciale de l'École normale supérieure de jeunes filles de Sèvres[26] et de son lycée d'application[27]. Gustave Monod s'y entoure d'une petite équipe de proches collaborateurs (Alfred Weiler, Claire Roby, Roger Gal, Georges Petit) placée sous la houlette de la dynamique directrice du lycée de Sèvres : Edmée Hatinguais et sa force paisible[28]. Grâce à son action, le CIEP incarne dès lors « *le point de concentration où nous découvrons que nous ne sommes pas seuls à lutter, où nous échangeons nos expériences, où nous percevons nos communes responsabilités et notre commune solidarité* » racontera plus tard Monod[29]. A l'issue du stage de Pâques 1946 à Sèvres, une Association nationale des éducateurs des classes nouvelles de l'enseignement secondaire (ANECNES) est fondée et présidée par Paul-Henri Pol Simon, le premier directeur du lycée-pilote de Marseilleveyre.

### **Le premier lycée-pilote de France**

Dès la Libération, en effet, Gustave Monod s'attache à créer des « *établissements d'un genre nouveau* »[30] ayant pour référence explicite l'internat à la campagne. Aidé par le Ministère des Finances, il commence « *à acheter, à des conditions très diverses, dans la périphérie de certaines grandes villes, des propriétés où il y avait parfois des constructions existantes* » et à les réaménager en lycées-pilotes, ainsi baptisés parce qu'ils ne comportent que des classes nouvelles dans la totalité de leur cursus.

C'est le cas des lycées de Marseilleveyre, Toulouse-Bellevue, du lycée Grand Air d'Arcachon et en banlieue parisienne, des lycées de Montgeron, Enghien-les-Bains et de la Folie-Saint-James à Neuilly, destinés à décongestionner la capitale et à devenir des vitrines de la réforme.

Mais le premier lycée-pilote de France est tout naturellement celui de Sèvres, dont les classes nouvelles sont le véritable laboratoire où le CIEP puise, pour les proposer à ceux qu'intéresse l'évolution de l'enseignement, les résultats vivants et pratiques de ses méthodes inédites. Au départ, les classes nouvelles doivent s'y accommoder « *d'une maison qui n'était pas faite pour elles et d'un matériel insuffisant* »[31]. Elles sont au nombre de trois sixièmes à ouvrir leurs portes dès octobre 1945, après le stage inaugural organisé par le CIEP, puis de trois cinquièmes à la rentrée 1946 et de trois quatrièmes en 1947. « *Sèvres, au lendemain de la guerre, offrait alors bien peu de confort, les chambres étaient délabrées, le mobilier bien pauvre, mais ce qui comptait pour les stagiaires, c'était le beau parc aux frondaisons dorées par le soleil d'automne, les longs couloirs propices aux interminables discussions pédagogiques ; c'était surtout la grande bibliothèque aux boiseries anciennes, offrant un asile vaste et plein de dignité, où le directeur les accueillait* »[32].

Très vite, cependant, les classes nouvelles sont à l'étroit dans l'ancienne manufacture royale. Celle-ci est alors réservée aux classes à partir de la seconde tandis que sont édifiés, entre 1948 et 1950, pour le besoin des sixièmes, cinquièmes, quatrièmes puis troisièmes nouvelles, deux groupes de bâtiments sur un terrain limitrophe[33]. Leur conception est confiée à l'architecte Félix Brunau, né en 1901, formé dans l'atelier de Roger-Henri Expert, major de sa promotion au concours des Bâtiments civils et des Palais nationaux du Ministère de l'Éducation nationale en 1932 et conservateur du domaine de Saint-Cloud depuis 1941[34].

Le premier bâtiment, en forme de U et immédiatement contigu à la manufacture, doit accueillir les classes des enseignements spécialisés ainsi que les classes nouvelles de quatrième et troisième et un gymnase. En contrebas, au sein d'une vaste cour largement ouverte sur la rue Victor Hugo par un parvis arboré, prennent place deux bâtiments en L accolés et légèrement décalés l'un par rapport à l'autre, qui reçoivent les classes de sixièmes et cinquièmes nouvelles. Derrière celui du fond est aménagé un théâtre de verdure hémicirculaire adossé à la colline et à la rue des Binelles, de l'autre côté de laquelle est programmée la construction d'un centre de travaux éducatifs et manuels, qui ne sera finalement réalisé qu'en 1959-1960 par l'architecte André Sogorb et détruit pour faire place à un gymnase en 2013.

A l'origine lycée de jeunes filles, le lycée-pilote de Sèvres s'ouvre très rapidement à la mixité – au point qu'en 1955, la proportion de garçons tend déjà à se rapprocher de 50 % des élèves[35]. Il figure parmi les établissements modèles mis en exergue dans l'exposition organisée par le Ministère de l'Éducation nationale à l'École supérieure des Beaux-Arts du quai Malaquais (Paris, 6<sup>e</sup> arrondissement) en 1952, en partenariat avec la revue *L'Architecture française*[36].

[1] PESCHARD, Marcel, « Les Établissements de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 34, février-mars 1951, pp. 6-10.

[2] Loi sur l'Instruction primaire obligatoire du 9 août 1936.

[3] Devenue possible dès 1924.

[4] Rappelons que jusqu'en 1959, le terme « lycée » désignait des établissements financés par l'État couvrant l'ensemble de l'enseignement secondaire long (de la sixième à la terminale), par opposition aux collèges dépendant des communes.

[5] PESCHARD, Marcel, « Les Établissements de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 34, février-mars 1951, p.7.

[6] CROS, Louis, *L'explosion scolaire*, Paris, Comité universitaire d'information pédagogique, 1961.

[7] SOREL, Etya, *Une ambition pour l'école : le plan Langevin-Wallon (1943-1947)*, Paris, Editions sociales, 1997, p. 204.

[8] Reprise en introduction de l'ouvrage de Charles BRUNOLD, *Demain ils seront des hommes, aspects divers du problème scolaire*, Paris, Hatier, 1963.

[9] Gravement blessé en mars 1918 par un obus sur le front devant Orvilliers-Sorel (Oise), il sera amputé à deux reprises de sa jambe droite, qui le fera souffrir jusqu'à la fin de sa vie.

- [10] RUOLT, Anne, « L'héritage pédagogique de Gustave Monod (1885-1968), ou quelle (s) filiation (s) pour l'Education nouvelle ? », *Eduquer-former*, 2014, 1-2, n° 46, p. 171.
- [11] Créée le 10 octobre 1918, cette organisation, constituée d'universitaires qui s'étaient connus dans les tranchées, revendiquait une Ecole unique, où la sélection se ferait par le mérite scolaire et non par l'argent et critiquait violemment l'existence de deux enseignements, l'un pour les masses travailleuses et l'autre pour les enfants de la bourgeoisie ; elle soutenait ainsi la gratuité du secondaire, alors payant.
- [12] Ce courant pédagogique défendant le principe d'un enfant contribuant activement à sa propre formation, visant autant à acquérir des connaissances qu'à développer globalement sa personne, était représenté par des personnalités aussi diverses qu'Edmond Demolins, fondateur en 1899 de l'Ecole des Roches à Verneuil-sur-Avre (Eure), Maria Montessori, médecin et pédagogue italienne ou encore Ovide Decroly, psychologue belge, la plupart regroupés au sein d'une Ligue internationale pour l'Ecole nouvelle, fondée en 1921. A ce sujet, voir BLOCH, Marc-André, *Philosophie de l'Education nouvelle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1973.
- [13] Tous deux professeurs au Collège de France, le premier physicien et le second médecin et psychologue.
- [14] Sur ce plan Langevin-Wallon, voir : GUTIERREZ, Laurent et KAHN, Pierre, *Le plan Langevin-Wallon, Histoire et actualité d'une réforme de l'enseignement*, Nancy, Editions universitaires de Lorraine, 2016.
- [15] PROST, Antoine, « Une réforme morte-née : le plan Langevin-Wallon », *Paul Langevin et la réforme de l'enseignement*, actes du séminaire tenu à l'ESPCI ParisTech du 15 janvier au 14 mai 2009, sous la dir. de Laurent GUTIERREZ et Catherine KOUNELIS, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010, pp. 55-69.
- [16] PROST, Antoine, « Le plan Langevin-Wallon et les classes nouvelles », *Du changement dans l'école, les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, pp. 55-64.
- [17] Elles s'inspiraient de l'expérience des classes d'orientation adoptées sous Jean Zay, en 1937.
- [18] Sur ce personnage-clef, voir : *Gustave Monod, un pionnier en éducation*, sous la dir. de Louis CROS, Paris, CEMEA, 1981.
- [19] WEILER, Alfred, « Une étape vers l'éducation nouvelle dans l'enseignement public : la création des sixièmes nouvelles », *Pour l'Ere nouvelle* (nouvelle série), n° 2, février 1946, pp. 22-24.
- [20] GAL, Roger, *La réforme de l'enseignement et les classes nouvelles*, Paris, Les Presses d'Île-de-France, 1946, p. 51.
- [21] Dont Alfred Weiler, directeur du lycée-pilote de Montgeron (Essonne), annexe du lycée Henri IV de Paris, fut le plus grand spécialiste en France.
- [22] SAVOYE, Antoine, « Langevin et l'expérience des classes nouvelles, une préfiguration de la réforme de l'enseignement », *Paul Langevin et la réforme de l'enseignement*, actes du séminaire tenu à l'ESPCI ParisTech du 15 janvier au 14 mai 2009, sous la dir. de Laurent GUTIERREZ et Catherine KOUNELIS, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2010, pp. 107-120.
- [23] GEORGE, Jacques, « Le plan Langevin-Wallon, les classes nouvelles et les Cahiers pédagogiques », *Le plan Langevin-Wallon, une utopie vivante*, actes des rencontres Langevin-Wallon, 6-7 juin 1997, sous la dir. de Pierre BOUTAN et Etya SOREL, Paris, Presses universitaires de France, 1998, p. 51.
- [24] Tous ces textes fondateurs sont compilés dans une publication du Ministère de l'Education nationale : *Les classes nouvelles*, Paris, Imprimerie nationale, 1950.
- [25] LECOQ, Tristan, LEDERLE Annick, *Gustave Monod, une certaine idée de l'école*, Sèvres, Centre International d'Etudes Pédagogiques, 2008, p. 80.
- [26] Elle-même installée depuis 1881 dans les locaux de l'ancienne manufacture de porcelaine de Sèvres et déménagée en 1940 boulevard Jourdan (Paris, 14<sup>e</sup> arrondissement).
- [27] L'Ecole normale supérieure de jeunes filles comportait un lycée d'application fondé en 1921, où Monod avait lui-même enseigné la philosophie dans les années 1930.
- [28] *Sèvres, le Centre et le lycée : hommage à Madame Hatinguais*, 1971-1972, Sèvres, CIEP, 1973, p. 5.
- [29] Ibid. p. 18.
- [30] Archives nationales, F 17 17776, correspondance de Gustave Monod, « Défense du second degré », conférence de presse donnée le 15 décembre 1948 par M. Monod, directeur de l'Enseignement du Second Degré.
- [31] « Les établissements nouveaux », *Classes nouvelles*, Bulletin de l'Association des Educateurs des classes nouvelles de l'Enseignement du Second degré, n° 9-10, 15 avril 1948, p. 164.
- [32] LECOQ, Tristan, LEDERLE Annick, *Gustave Monod, une certaine idée de l'école*, Sèvres, Centre International d'Etudes Pédagogiques, 2008, p. 83.
- [33] Archives nationales, 1978 0614 471-472, plans du lycée de Sèvres et plans et devis descriptif du centre des travaux manuels éducatif, 1948-1959.
- [34] Il occupera cette fonction jusqu'en 1972 et bâtit également, à la demande du général de Gaulle, le mémorial de la France combattante du Mont-Valérien à Suresnes (92), inauguré en 1960.
- [35] Archives nationales, AJ 16 8581, Rapport annuel du lycée de Sèvres, 1954-1955.
- [36] BRUNOLD, Charles, « Les constructions de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture française*, n° 129-130, 1952, p. 36.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 21e siècle

Dates : 1948 (daté par source), 1952 (daté par source), 2008 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Félix Brunau (architecte, attribution par source), Dietmar Feichtinger (architecte, attribution par source)

## Description

### **DESCRIPTION**

#### ***Implantation***

Le lycée de Sèvres, actuel collège, se déploie sur une parcelle de forme trapézoïdale située à l'ouest du Centre international d'Études Pédagogiques (ex-manufacture royale de porcelaine) et limitée, au sud, par la rue des Binelles et au nord, par la rue Victor Hugo et le parvis Charles de Gaulle, à proximité immédiate du centre ancien de Sèvres et son église Saint-Romain. Ce terrain présente la particularité de comporter un fort dénivelé du sud au nord, la rue des Binelles se situant véritablement en contrehaut de l'établissement.

Celui-ci s'organise autour de deux cours étagées, l'une basse (à l'ouest) – mais surplombant déjà le parvis d'entrée de la hauteur de tout un étage de soubassement - et l'autre haute (à l'est) accessible depuis la première par plusieurs rampes d'escaliers tournants à retours.

#### ***Plan, traitement des façades et matériaux constructifs***

Dans la cour haute, s'élève le bâtiment des quatrièmes et troisièmes nouvelles, de plan en U. Il comporte un étage de soubassement, un rez-de-chaussée et deux étages carrés caractérisés par leur rigoureuse fonctionnalité et leur classicisme influencé par l'œuvre d'Auguste Perret : horizontalité des volumes renforcée par un toit-terrasse et des corniches débordantes, travées régulières rythmées par des baies en bandeaux, ossature en béton armé revêtue de plaques de mignonnettes légèrement rosées, tours d'escaliers placées aux angles et entrées surmontées de massifs auvents. L'étage de soubassement abrite un gymnase et s'ouvre en façade principale (côté nord) par de grands panneaux vitrés dont les huisseries d'origine en acier ont été préservées. A l'intérieur de ce bâtiment aujourd'hui partiellement désaffecté, les circulations n'ont pas été modifiées et les salles de classes, ceintes d'un couloir latéral les isolant du bruit, ont conservé leur éclairage de second jour, leurs alcôves à porte-manteaux, leur carrelage et leurs boiseries (portes et cloisons intérieures). Le bâtiment des sixièmes et cinquièmes nouvelles, dans la cour basse, se déplie tel deux L accolés et décalés s'avancant vers le parvis Charles de Gaulle. Son aile du fond, adossée à la colline et à un théâtre de verdure hémisphérique à gradins, présente un rez-de-chaussée entièrement vitré faisant office de vaste préau couvert. Ses intérieurs ont connu une réfection complète récente.

L'aile du milieu, en retour sur la cour, se démarque par sa hauteur (quatre niveaux) et son mur-pignon nord décoré d'un haut relief en pierre dure signé par le sculpteur Hubert Yencesse, élève de François Pompon et collaborateur d'Aristide Maillol. La commande lui en est passée au titre du 1% artistique par un arrêté du 24 août 1953[1]. L'iconographie n'est pas mentionnée dans les documents d'archives mais il s'agit, selon toute vraisemblance, d'une allégorie de l'Éducation bienfaitrice, incarnée par une femme aux longs cheveux abritant sous son manteau au drapé tumultueux des enfants se tenant par la main, surplombant le blason de la ville de Sèvres.[2].

La dernière aile du bâtiment réservé aux sixièmes et cinquièmes nouvelles, parallèle à la rue Lecointre, rejoint le parvis d'entrée de l'établissement : à l'origine dotée d'un rez-de-chaussée et de deux étages carrés, elle comporte aujourd'hui un étage de soubassement supplémentaire, ouvrant sur une sorte de cour anglaise végétalisée. Son plan a été entièrement repensé pour accueillir un pôle santé, un CDI, des salles de sciences expérimentales et de sciences de la vie et de la terre et un amphithéâtre de grande contenance.

#### ***Modifications ultérieures***

Cette rénovation fait partie intégrante du projet de reconstruction- extension du lycée (devenu un collège) imaginé par l'agence Dietmar Feichtinger. Fondée en 1993 à Paris par l'architecte autrichien éponyme, elle est surtout connue pour ses passerelles à l'esthétisme étonnant comme celle conçue pour relier le Mont Saint-Michel à la terre ferme (2015) ou celle rendant hommage à Simone de Beauvoir (2006) et tirant un trait d'union entre la Bibliothèque nationale de France et le parc de Bercy. En 2008, l'agence reçoit pour mission de reconstruire, à l'emplacement de l'ancien bâtiment des services généraux et du jardin qui lui était attenant, un édifice neuf, tourné vers le cœur de Sèvres. Celui-ci s'organise autour du puits de lumière formé par la grande coupole qui surplombe son hall, d'où partent toutes les circulations en direction de la cantine (étage de soubassement) et des bureaux de l'administration et de la direction (dans les étages). Sa structure vitrée laisse apparaître en transparence les anciens bâtiments du lycée, dont il reprend, pour lui faire écho, la disposition en travées.

Au final, si ce lycée de Sèvres, conçu juste après la guerre, présente encore quelque parenté avec les établissements des années 1930 (en particulier d'un point de vue architectural), sa composition en barres ouvertes sur la ville, ainsi que son théâtre de verdure et sa recherche d'inscription dans le site, préfigurent le plan et l'aspect des lycées-pilotes de la grande périphérie de Paris (comme Enghien ou Montgeron, qui verront le jour immédiatement après lui).

[1] Archives nationales, 19880466/23/1, Seine-et-Oise, Sèvres, lycée, travaux d'art au titre du 1% artistique, commission d'agrément du 7 juillet 1952.

[2] Un décor sur dalle de céramique réfractaire de près de 70 m<sup>2</sup>, représentant la forêt enchantée, confiée à l'artiste Hélène Delaroche-Untersteller, devait venir compléter ce programme et orner la façade principale du gymnase mais le projet, plus tardif (1957), fut sans doute abandonné. A ce sujet, voir Archives nationales, 19880466/23/1, Seine-et-Oise, Sèvres, lycée, travaux d'art au titre du 1% artistique, commission d'agrément du 10 juillet 1957.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ; pierre artificielle, moellon ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, en maçonnerie

Énergies :

### Typologies et état de conservation

Typologies : ;

### Décor

Techniques : sculpture

Représentations : sujet profane

### Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété du département (Propriété du département des Hauts-de-Seine. )

### Présentation

#### Une aventure pionnière : le lycée de Sèvres, premier lycée-pilote de France

### Annexe 1

### SOURCES

#### Documents d'archives

- Archives nationales, 1978 0614 471-472, plans du lycée de Sèvres et plans et devis descriptif du centre des travaux manuels éducatif, 1948-1959.
- Archives nationales, 19880466/23/1, Seine-et-Oise, Sèvres, lycée, travaux d'art au titre du 1% artistique, commission d'agrément du 7 juillet 1952
- Archives nationales, AJ 16 8581, Rapport annuel du lycée de Sèvres, 1954-1955.
- Archives nationales, 19880466/23/1, Seine-et-Oise, Sèvres, lycée, travaux d'art au titre du 1% artistique, commission d'agrément du 10 juillet 1957.
- Rouen, Musée national de l'Éducation, 16 photographies de Jean Suquet illustrant le reportage réalisé au lycée-pilote de Sèvres, 1954 (n° inventaire 1978.05290.4 à 1978.05290.19).
- Rouen, Musée national de l'Éducation, lycée de Sèvres, *élèves dans la cour de récréation* - épreuve photographique contrecollée sur carton perforé, vers 1955 (n° d'inventaire 1979.14497).

#### Bibliographie

« Le lycée de Sèvres », *Classes nouvelles*, Bulletin de l'Association des Educateurs des classes nouvelles de l'Enseignement du Second degré, n° 9-10, 15 avril 1948, p. 164-165.

BRUNOLD, Charles, « Les constructions de l'Enseignement du Second degré », *L'Architecture française*, n° 129-130, 1952, p. 36.

*Une demeure, une femme : le Centre international d'études pédagogiques de 1945 à 1966*, textes recueillis par Paulette Armier et présentés par Armand Hatinguais, Paris, éditions ESF, 1971, 333 p.

*Lycée-pilote de Sèvres, CIEP, Sèvres, lycée-pilote, 1972, 32 p.*

*Sèvres, le Centre et le lycée : hommage à Madame Hatinguais, 1971-1972, Sèvres, CIEP, 1973, 36 p.*

## Illustrations



Le lycée de Sèvres (actuel collège) avec l'extension imaginée par l'agence Dietmar Feichtinger en 2008. A l'emplacement de l'ancien bâtiment des services généraux et du jardin qui lui était attenant a été érigé un bâtiment neuf, tourné vers le parvis de l'établissement et entièrement vitré.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11\_20209200415NUC4A



Le bâtiment des classes nouvelles de cinquième et de sixième se déploie dans la cour basse, selon un plan en L.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11\_20209200416NUC4A



Sur l'un des murs-pignons se trouve le haut-relief commandé au titre du 1% artistique au sculpteur Hubert Yencesse en 1953. Il représente l'Education bienfaitrice au-dessus du blason de la ville de Sèvres.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11\_20209200417NUC4A



L'aile du fond de la cour et le théâtre de verdure, adossé à la colline.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11\_20209200418NUC4A



Le théâtre de verdure, au premier plan et au fond, dans la cour haute, le bâtiment des quatrièmes et des troisièmes.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11\_20209200419NUC4A

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens des années 1940-1950 (IA00141475)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Le lycée de Sèvres (actuel collège) avec l'extension imaginée par l'agence Dietmar Feichtinger en 2008. A l'emplacement de l'ancien bâtiment des services généraux et du jardin qui lui était adossé a été érigé un bâtiment neuf, tourné vers le parvis de l'établissement et entièrement vitré.

IVR11\_20209200415NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation





Le bâtiment des classes nouvelles de cinquième et de sixième se déploie dans la cour basse, selon un plan en L.

IVR11\_20209200416NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sur l'un des murs-pignons se trouve le haut-relief commandé au titre du 1% artistique au sculpteur Hubert Yencesse en 1953. Il représente l'Éducation bienfaitrice au-dessus du blason de la ville de Sèvres.

IVR11\_20209200417NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'aile du fond de la cour et le théâtre de verdure, adossé à la colline.

IVR11\_20209200418NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le théâtre de verdure, au premier plan et au fond, dans la cour haute, le bâtiment des quatrièmes et des troisièmes.

IVR11\_20209200419NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France  
communication libre, reproduction soumise à autorisation